

RIGNAC, le 23 juillet 2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Cher Collègue, Chère Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil communautaire qui aura lieu le :

Mardi 30 juillet à 20 h 30 à la Mairie de Rignac

Ordre du jour :

- Décision du Président et du Bureau
- Délibérations :
 - o Approbation du PV du 16 mai 2024
 - o Prix du repas des cantines scolaires
 - o Transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes
 - Travaux de réouverture du ruisseau du Riou Viou à Auzits : participation financière au Syndicat du Bassin Célé-Lot médian
 - o Décision modificative au Budget GEMAPI
 - o Avenant au marché « Aménagement d'un Accueil de Loisisrs sans hébergement »
- Dossiers en cours
- Informations et questions diverses

Je vous prie de croire, Cher Collègue, Chère Collègue, en l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Président,

Jean-Marc CALVET